

MA TERRE, MES BOIS...

LA LETTRE D'INFORMATION TRIMESTRIELLE
DES PROPRIÉTAIRES RURAUX DE WALLONIE

NTF

N°38

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2024

DOSSIER
CERTIFICATS
ET LABELS

(PAGES 3 - 15)

Contrôle externe, rapport de gestion
et certifications diverses dans les
entreprises.

PAGE 3

PEFC certifie les bois wallons.

PAGE 4

La certification PEFC en Wallonie:
des enseignements à tirer et des
pistes d'amélioration

PAGE 7

La Production Biologique
en Wallonie et en Belgique.

PAGE 9

La certification carbone: un levier
durable et économique pour les
agriculteurs.

PAGE 11

Un label, des prix et un projet
novateur pour encourager la
biodiversité.

PAGE 13

Label Wildlife Estates en Wallonie:
une expérience en réseaux.

PAGE 14

Certification environnementale:
entre idéal et réalité.

PAGE 15

Report de l'entrée en vigueur du
Règlement européen contre la
déforestation et la dégradation des
forêts.

PAGE 16

Accord européen sur la loi
de restauration de la nature.

PAGE 17

Bail à ferme:
jurisprudence récente

PAGE 20

Changement de statut de
protection du loup en Europe

PAGE 21

NTF VIENT À VOTRE RENCONTRE

NOS PROJETS POUR
RÉPONDRE À VOS ATTENTES:

- Mercredi 12 février à Ecaussines
- Jeudi 13 février à Verlaine
- Mercredi 20 mars à Florée
- Jeudi 21 mars à Louvain-la-Neuve

Inscrivez-vous vite!

Sur www.ntf.be/conference-NTF-vient-a-votre-rencontre-2025



L'actualité récente nous rappelle tragiquement l'importance de préserver notre environnement. Les inondations et glissements de terrain qui ont frappé l'Espagne récemment illustrent combien il est essentiel de respecter la nature et d'anticiper sa force parfois destructrice.

Au niveau européen, l'adoption de Nature Restoration Law suscite des inquiétudes chez les propriétaires terriens, notamment en Wallonie. Bien qu'elle vise à restaurer la biodiversité, ce règlement risque de devenir plus contraignant qu'efficace, surtout s'il n'est pas accompagné de soutiens et de financements concrets pour les acteurs de terrain.

Nous redoutons l'avènement d'une écologie dite « punitive », et ce à double titre; d'abord par les contraintes « environnementales » qui sont imposées sans prendre en compte le rôle, les savoir-faire et l'engagement des acteurs de terrain et sans soutien adéquat. Ensuite par celle de voir une nature de plus en plus capricieuse, imprévisible et indomptable malgré toutes les bonnes intentions des législateurs.

Pour les entrepreneurs ruraux, préserver la nature n'est pas une question secondaire mais une mission quotidienne, notre héritage, et notre responsabilité envers les générations futures. Notre ruralité, nos bois, nos terres cultivées et prairies façonnent nos paysages; des paysages entretenus par des hommes et des femmes. Si on nous retire nos capacités d'interventions et les ressources nécessaires à leur entretien, ces espaces risquent de se transformer en zones paupérisées, où ni la biodiversité ni les économies locales ne pourront prospérer.

Nous croyons en une vision équilibrée, où les initiatives de conservation respectent bien sûr le cadre naturel, mais également le droit à une gestion humaine raisonnée. Plutôt que de multiplier certaines restrictions, il est essentiel d'encourager et d'accompagner ceux qui entreprennent chaque jour sur le terrain. La biodiversité ne se décrète pas depuis un bureau: elle se construit par des pratiques durables, une gestion adaptée et des partenariats entre propriétaires, agriculteurs et autorités.

Les entrepreneurs ruraux sont des partenaires incontournables dans toute politique de restauration écologique. Ils méritent que leur rôle soit reconnu et soutenu, et que la préservation de la nature soit envisagée comme une mission partagée, non comme une contrainte. D'ailleurs, nombreux sont ceux parmi vous qui promeuvent leurs démarches et leurs investissements via des labels et autres outils eux aussi de plus en plus nombreux, permettant ainsi une reconnaissance des services écosystémiques rendus; ce numéro de Ma Terre Mes Bois consacre d'ailleurs une série d'articles sur ses labels et autres certifications et la manière dont ils sont appréhendés par ceux qui y ont souscrit ou qui les contrôlent.

Ensemble, soyons optimistes et orientés vers des résultats: faisons en sorte que les erreurs d'ailleurs ne deviennent pas des modèles ici. Faisons de la Wallonie un exemple d'équilibre entre conservation et développement, entre nature et ruralité.

En cette fin d'année, nous vous adressons nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite. Que l'année à venir soit celle du respect mutuel, et de la reconnaissance des valeurs et des efforts de chacun. Nous souhaitons que l'équilibre entre nature et développement prenne toute sa place, avec des politiques qui valorisent et soutiennent nos entrepreneurs engagés dans la préservation de notre environnement.

Soulignons à cet égard l'augmentation significative du montant du Prix Thierry Speeckaert, accessible à nos membres, qui met en lumière le rôle crucial des propriétaires privés dans la promotion du développement durable et le maintien de l'équilibre territorial. Une évolution des plus prometteuses, augurant une année 2025 placée sous le signe de l'innovation et de la reconnaissance des initiatives exemplaires. Que 2025 soit porteuse de succès partagés, de dynamisme rural et de projets ambitieux au service de notre territoire et des générations futures.

Bonne lecture à tous,
Damien Gregoire,
Président